



## Pas facile de se trouver un logement

Avec le contexte actuel où le taux d'occupation des logements est très bas à 0,4%, plusieurs personnes ont de la difficulté à se trouver un toit. Même s'il n'existe pas de liste de logements disponibles et que le prix des loyers demeure élevé, il y a un service pour vous soutenir dans vos recherches : le service d'aide à la recherche de logement (SARL). Le projet répond aux besoins de la population par de l'information et de l'accompagnement.

Nous sommes présentement en période de renouvellement des baux et certains locataires ont eu une mauvaise surprise en recevant une augmentation importante de leur loyer. Si vous recevez un de ces avis, vous avez le droit de refuser la hausse si elle vous semble abusive, et de demeurer dans votre logement. L'augmentation suggérée par le Tribunal administratif du logement (TAL) est en général de 4% pour les logements non chauffés. Pour tous les détails voir le site : <https://www.tal.gov.qc.ca/fr/actualites/detail?code=le-calcul-de-l-ajustement-des-loyers-en-2024>

L'avis d'augmentation de loyer doit vous être fourni par écrit et celui-ci doit vous être envoyé dans les délais légaux : entre 3 et 6 mois avant la fin du bail pour un bail d'une durée de 12 mois ou plus.

Vous avez un mois pour accepter ou contester par écrit auprès du propriétaire. Trois réponses sont possibles : «1) je déménage, 2) j'accepte la hausse proposée ou 3) je refuse la hausse ET je reste dans mon logement».

Attention! L'absence de réponse revient à une acceptation de la hausse de loyer et des nouvelles conditions du bail. Il est donc nécessaire de répondre par écrit. Et il est important que vous ayez la preuve de l'envoi et de la

réception de votre réponse.

N'hésitez pas à contacter l'équipe du SARL pour obtenir de l'information.



450 348-3831, option 2  
sarl@omhhr.com



## CHRONIQUE



présentée par :



Isabelle Lefebvre  
Denturologiste

1 800.823.DENT(3368)  
lefebvre-denturologistes.ca

### Un partiel, c'est essentiel !

Trop souvent, les gens ne réalisent pas l'importance de remplacer des dents naturelles qui ont été perdues au fil du temps, et ce, particulièrement, si ces dents ne sont pas apparentes.

Effectivement, les effets néfastes reliés à la perte des dents, même une seule dent, sont peu connus et pourtant non négligeables. Voici les principaux :

#### La mobilité des dents restantes :

Après l'extraction d'une ou plusieurs dents, les dents avoisinantes auront tendance à se déplacer ou à basculer vers l'espace édenté. Il en résultera des problèmes de mastication et d'esthétique. Contrairement à la croyance populaire, la prothèse partielle n'abîmera pas les dents restantes, elle aura plutôt comme effet de les stabiliser. Elle ne causera pas non plus la carie des dents restantes. C'est une hygiène inadéquate qui cause la carie.

#### Les problèmes de digestion :

Une des conséquences de la perte de certaines dents est la mastication inadéquate des aliments. Cela entraîne une digestion plus difficile, car l'estomac se voit surchargé de travail. Vos difficultés digestives pourraient donc être reliées à la perte de vos dents.

#### L'usure prématurée des dents restantes :

En étant constamment sollicitées lors de la mastication, vos dents restantes subissent une usure plus rapide. Encore une fois, la prothèse partielle aura pour effet de protéger vos dents naturelles restantes en distribuant mieux les pressions liées à la mastication.

#### L'instabilité de la prothèse complète du haut :

Plusieurs patients se présentent chez leur denturologiste en se plaignant d'un problème de stabilité de leur prothèse complète du haut. L'absence d'un partiel pour remplacer les dents manquantes du bas peut contribuer à ce problème et même en être la cause principale. En effet, l'appui incomplet de la prothèse du haut sur les dents du bas entraîne le déséquilibre de celle-ci, souvent accompagné de douleur et d'inconfort.

**Le port d'une prothèse partielle peut aussi aider à prévenir les douleurs au cou, aux oreilles et les maux de tête.**

#### Les types de prothèses partielles :

Enfin, il existe plusieurs types de prothèses partielles. Elles peuvent être supportées par un alliage métallique afin de favoriser leur résistance et leur confort ou être faites simplement d'acrylique pour un coût plus abordable. Sachez qu'il existe aussi une alternative aux crochets métalliques qui sont parfois inesthétiques. Il s'agit de crochets faits de résine flexible, beaucoup moins apparents. Votre denturologiste saura vous conseiller sur le type de prothèse partielle idéal pour vous ainsi que sur le type de crochets qu'il est possible d'utiliser dans votre cas.

**LEFEBVRE DENTUROLOGISTES**, une entreprise familiale à votre service dans la région depuis plus de 45 ans !



Isabelle  
Lefebvre, d.d.

Philippe  
Lefebvre, d.d.

Stéphanie  
Lefebvre, d.d.

PROTHÈSES DENTAIRES • IMPLANTOLOGIE  
Esthétique Confort Précision

- ✓ Prothèses complètes et partielles
- ✓ Pose d'implants sur place
- ✓ Service À DOMICILE
- ✓ Réparation

**Granby,**  
475, rue Dufferin  
450.360.0660

**Saint-Jean-sur-Richelieu,**  
(secteur Iberville) 674, 2e Rue  
450.346.1358

**Chambly,**  
947 boul. Périgny  
514.437.9933

**St-Pie,**  
375, rue Notre-Dame  
450.772.2232